



**Centre Durocher :
les coûts de 24 millions \$ avancés par le maire Labeaume n'ont rien à voir avec l'amiante,
le CCCQSS réclame un moratoire sur la démolition**

Québec, le 29 janvier 2016 - Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) a divulgué aujourd'hui, dans le cadre d'une conférence de presse, **l'analyse réalisée en 2010 par la Ville de Québec concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre Durocher.**

Cette analyse, qui n'a jamais été dévoilé à la population auparavant et qui a été commandé par la Ville en 2010, a été obtenue en janvier 2016, grâce à une demande de révision soumise par une citoyenne du quartier à la Commission d'accès à l'information.

Alors que depuis 2013, l'équipe Labeaume clame haut et fort que c'est l'amiante qui est responsable des coûts de rénovation de 24 millions \$, il s'avère qu'au contraire, l'analyse de la Ville ne considère « aucunement quelque étude de contamination que ce soit ». Selon Éric Martin, animateur-coordonnateur au CCCQSS : « Depuis 2013, la population du quartier doute des chiffres avancés par le maire Labeaume et la conseillère Chantal Gilbert. Nous en avons maintenant la preuve : **ça n'a rien à voir avec l'amiante !** La Ville a voulu ajouter un étage au bâtiment actuel et c'est ça qui a gonflé l'estimation des coûts de plus de la moitié. ».

En effet, le sommaire des coûts du projet permet de constater que, des 24 millions \$ avancé par cette étude, 13 millions \$ sont attribuables à l'agrandissement (54%) du Centre Durocher et 11 millions au réaménagement (46%) .

La divulgation de ce document confirme donc que c'est l'augmentation de la surface du bâtiment commandée dans la demande de service et non l'amiante qui a porté le coût total du projet à 24 millions \$. **Ce nouvel élément au dossier du Centre Durocher révèle au grand jour l'utilisation de la désinformation par le maire Labeaume** qui, sans ambiguïté, répétait encore lors de la séance du Conseil de Ville du 7 décembre dernier que le Centre Durocher « a de grand problème d'amiante, c'est un édifice qui est fini ! ».

Il est inacceptable que la décision actuelle, qui a été entérinée par le Conseil de Ville en novembre dernier ainsi que par le Conseil d'agglomération le mois suivant, se soit basée sur de fausses prémisses, en utilisant des arguments tronqués. La décision de démolir cet édifice à valeur patrimonial, et de privatiser cet espace public qui est utilisé par la communauté depuis plus d'un siècle, aura des impacts économiques, sociaux, environnementaux, patrimoniaux, culturels et de santé irréversibles qu'il convient de considérer à leur juste mesure.

Étant donné le manque de transparence qui est aujourd'hui dévoilé, le CCCQSS réclame dès maintenant un moratoire sur la démolition du Centre Durocher.

La Ville de Québec doit refaire ses devoirs de bonne foi et prendre une décision éclairée et juste, basée sur des arguments pertinents et fiables. Il importe aussi que l'équipe Labeaume cesse d'écarter les citoyens et les citoyennes dans la prise de décision, en prenant acte du consensus d'aménager une Maison de la culture sur le site du Centre Durocher. Cela permettrait de répondre aux besoins criant de services éducatifs et culturels dans le quartier Saint-Sauveur.

Le document d'analyse de la Ville est disponible à l'adresse suivante : <http://cccqss.org/maison-de-la-culture/>